

NON A L'AUGMENTATION DES TARIFS DES TRANSPORTS SCOLAIRES !

Par 35 voix contre les 2 du Front de Gauche, le Conseil Général a décidé de faire payer les familles dont les enfants utilisent les transports scolaires. L'augmentation prévue est conséquente : elle va de + 4€ pour le premier enfant d'un couple de Haute Tarentaise à + 400 € pour une famille de trois enfants dans le Beaufortin. (Ils payaient déjà 41€ pour le premier cas, 60 pour le second de « frais de dossier », perçus par les collectivités locales).

L'augmentation prévue est socialement injuste !

Un couple de salariés au SMIC et un couple gagnant 35 000 € par mois paient la même chose. Même les familles sous le seuil de pauvreté paieront 45 à 90 € par enfant !

Nous refusons cette injustice car nous affirmons notre attachement à la gratuité de l'école publique sur tout le territoire !

L'argent pour financer cette mesure existe mais les réformes fiscales successives (des gouvernements Fillon et Ayrault) détournent la fiscalité des priorités dont notre pays a besoin ! L'école doit être une priorité.

Le conseil général de Savoie a décidé majoritairement de faire payer les familles alors que :

L'Etat doit 54,13 millions d'euros au département pour les seuls domaines social et éducatifs ! (étude du département en 2009).

L'Etat décide de prélever 4 à 6 millions d'Euros sur les recettes du département pour financer les entreprises ! (Source : conseil général, 2013)

La suppression de la taxe professionnelle du Gouvernement de Sarkozy, même partiellement compensée, a créé pour le département une perte de 20,07 millions d'euros !

Une augmentation modeste de 0,25 % de la taxe foncière perçue par le département suffirait pour éponger le surcoût des frais de transports scolaires (soit 5 € pour une maison sur terrain de 1.000 m²).

L'argument de la hausse de la TVA pour justifier la hausse des tarifs est scandaleux, car la hausse de la TVA est décidée nationalement par ceux-là mêmes qui la dénoncent localement !

Si le Conseil général de Savoie appliquait le taux moyen national pour la taxe foncière (la Savoie est classée au 91^{ème} rang des départements de France pour le taux voté), il gagnerait 35 millions d'euros

Il n'est pas trop tard pour manifester votre désapprobation

- Nous affirmons notre attachement à la gratuité de l'école publique sur tout le territoire.
- Alors que le pouvoir d'achat des ménages régresse et que l'Etat multiplie les taxes supplémentaires, nous demandons au Conseil Général de renoncer à toute nouvelle participation supplémentaire des familles, particulièrement pour les transports scolaires.
- En signant la pétition du ci-joint.



NON A L'AUGMENTATION DES TARIFS DES TRANSPORTS SCOLAIRES !

Monsieur le Président du Conseil Général de Savoie,

Vous nous avez informés par courrier du 18 octobre 2013 de l'intention du Conseil Général d'augmenter la participation des familles aux transports scolaires dès la rentrée 2014.

En retour de courrier, nous affirmons notre attachement à la gratuité de l'école publique sur tout le territoire. Nous affirmons notre refus de toute nouvelle taxation des familles savoyardes.

Alors que la plupart de nos salaires régresse, que les prix des produits indispensables augmentent, nous demandons au Conseil Général de renoncer à toute nouvelle participation supplémentaire des familles, particulièrement pour les transports scolaires.

NOM / PRENOM	VILLE	MAIL	SIGNATURE

